

Formation à l'installation agricole
Donne droit à la DJA et à la capacité agricole



Édition septembre 2026

BP REA FOAD

Brevet Professionnel

Responsable d'Entreprise Agricole

RNCP38093 (date de fin d'enregistrement : 01/01/2029)

Certificateur : Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire

OBJECTIFS

Le diplôme du BP REA permet d'obtenir la capacité professionnelle agricole pour s'installer avec ou sans les aides (DJA, prêts bonifiés...), de devenir salarié-e agricole hautement qualifié-e

CONDITIONS D'ADMISSION

Public cible et pré-requis : tout public de plus de 18 ans ayant un projet en agriculture et justifiant d'au moins un an d'activité à temps plein (secteur agricole) ou 3 ans (autre secteur). Savoir lire et écrire. Aisance en informatique requise (pack office).

Coût de la formation: 8 905,60 € à financement selon votre situation (CPF, autofinancement, VIVEA, France Travail, Transitions Pro...)

Conditions d'inscription : Foncier agricole/projet en cours (acte de propriété, reprise familiale, bail agricole, mise à disposition gratuite...)

Justifier de 1 607 heures d'activité professionnelle tout secteur (bulletins de salaire ou extrait de KBIS de plus d'un an)

MODALITES DE RECRUTEMENT

- Prendre contact avec le secrétariat CFPPA par téléphone 02 62 56 10 96 ou par mail cfppa.st-joseph@educagri.fr
- Retourner la fiche de préinscription et les pièces justificatives demandées au secrétariat du CFPPA.
- La chargée de recrutement vous contactera pour fixer un entretien de recrutement
- Si vous sollicitez un organisme financeur, prendre contact avec votre conseiller France Travail, avec Transitions Pro, ou si vous êtes salarié votre service RH si vous souhaitez solliciter votre CPF ou un OPCO...
- Étude de la recevabilité de votre dossier par une commission de recrutement composée des professionnels de l'agriculture et d'organismes financeurs
- Renvoyer les pièces justificatives nécessaires à l'inscription
- Réponse à votre demande à acceptation, refus ou sur liste complémentaire

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Face à face pédagogique lié au référentiel et cours à distance,
- Travaux pratiques sur les ateliers de productions végétales (fourragères, canne à sucre, etc...) et de productions animales (caprin, bovin, volaille et apicole) de l'exploitation pédagogique de l'EPLEFPA de Saint-Joseph, mais aussi sur des exploitations partenaires appliquant des conduites de cultures différentes ou possédant des systèmes différents partout sur l'île...,

Identification de la formation

Voie de formation : continue

Diplôme de niveau 4

Durée :

705,5 heures à distance

214,5 heures en centre

280 heures de stage

Soit 8 semaines (4*2 semaines)

Indicateurs de performance

Taux de réussite : 72%

Taux de satisfaction : 88%

Taux d'insertion professionnelle : NR

Taux d'abandon : 9%

Infos pratiques

Sessions à venir :

- Octobre 2026

Référents

Coordinatrice pédagogique:
Julie COURTOIS

Référente handicap
Véronique M'GOURI

- Travaux pratiques sur les ateliers de transformation alimentaire et d'agroéquipement de l'EPLEFPA de Saint Joseph,
- Visites d'exploitations et autres.

CONTENUS DE LA FORMATION

UC1- Se situer en tant que professionnel :

- C1.1- Développer une culture professionnelle en lien avec le vivant
- C1.2- Se positionner dans les différents types d'agriculture, leur histoire, leurs fondements, leur organisation

UC2- Piloter le système de production :

- C2.1- Réguler l'activité au regard de la stratégie, des opportunités, des événements
- C2.2- Gérer le travail

UC3- Conduire le processus de production dans l'agroécosystème :

- C3.1- Combiner les différentes activités liées aux productions
- C3.2- Mettre en oeuvre les opérations liées à la conduite des productions

UC4- Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de

- l'entreprise :
- C4.1- Porter un diagnostic sur les résultats de l'entreprise à l'aide d'indicateurs technico-économiques et financiers
- C4.2- Réaliser des choix pour l'entreprise en matière fiscale et juridique

UC5- Valoriser les produits ou services de l'entreprise :

- C5.1- Commercialiser un produit ou un service
- C5.2- Négocier dans le cadre d'un contrat ou d'un projet collectif
- UC6- S'adapter à des enjeux professionnels particuliers : UCARE 1
- UC7 S'adapter à des enjeux professionnels particuliers : UCARE 2

DISPOSITIFS D'EVALUATION

Le Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole est délivré aux candidats ayant acquis les 7 unités capitalisables constitutives du diplôme.

APRES LA FORMATION

- Débouchés :

Chef d'entreprise agricole, Salarié responsable d'entreprise agricole

- Poursuite d'étude :

Vers un BTS ou un Certificat de Spécialisation (CS Machinisme agricole, CS Production Transformation et Commercialisation des Produits Fermiers, ...)

AVANTAGES DU CHOIX DE CETTE FORMATION

- Diplôme donnant droit à la capacité agricole et à la dotation jeune agriculteur
- Intervenants professionnels, travaux pratiques en condition réelle, équipements complets et diversifiés, ...
- Formation hybride entre le présentiel et le distanciel : temps de rassemblement pour le partage d'expérience et le dialogue avec les formateurs, gestion du temps de travail
- Accompagnement local et contenu pédagogique adapté aux spécificités du territoire

**Centre de formation
professionnelle et de
promotion agricole**

Plus d'information

Accueil EPL
du lundi au vendredi
de 7h30 à 12h00
et de 13h00 à 16h00

Plus d'information sur la vie du centre

Internat sur demande
Resto-self sur demande
Parking
Formation accessible aux PSH

Contact

Standard : 0262 56 10 96

Adresse : 24 rue Raphaël BABET
97480 Saint-Joseph

Mail : cfppa.st-joseph@educagri.fr

Nos réseaux

Site internet



facebook



instagram



linkedin

